

Partagence aide les sinistrés à sauver les meubles

Cette association d'intérêt général apporte gracieusement des aides matérielles aux victimes de catastrophes naturelles. Sa mission s'articule autour de la réhabilitation intérieure des habitats

Aider les sinistrés des catastrophes naturelles à retrouver un cadre de vie normal, telle la mission première de l'association Partagence, créée au printemps 2014.

« Nous sommes la première association française spécialisée dans l'aide matérielle d'envergure en faveur des personnes et familles victimes de sinistres. Concrètement, nous apportons une aide à la réhabilitation intérieure des habitats sinistrés », présente Claude Frégeac qui, pendant cinq ans, a œuvré dans les rangs de la Croix-Rouge.

En début de semaine, une délégation de l'association s'est rendue dans le Var pour se mettre à la disposition des personnes victimes des récentes inondations.

« Par le biais de l'association des maires de France et de la préfecture du Var, nous avons contacté l'ensemble des 82 communes déclarées en état de catastrophe naturelle... Nous avons reçu seulement trois retours des mairies des Arcs, Brignoles et Entrecasteaux. Nous avons donc frappé aux portes des mairies dont ; Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Le Muy, Vidauban et le Luc afin de proposer notre soutien. Pour l'heure, nous avons recensé 75 familles sinistrées. Une soixantaine sur le secteur de Brignoles et le reste dans l'Est-Var. Mais nous estimons le nombre de familles sinistrées à près de 300... »

Basée à Paris, l'association Partagence s'appuie sur son réseau Entreprises solidarité - catastrophes pour collecter du matériel et du mobilier neuf : « Grâce à son engagement ou ses dons en nature ou financier, ce réseau d'entreprises joue



Partagence propose une aide pour que les sinistrés retrouvent un cadre de vie. (Photo doc V-M)

un rôle central dans les programmes d'aide. C'est une action gagnant-gagnant, puisqu'en contrepartie de leurs dons, les entreprises bénéficient d'une réduction fiscale et peuvent s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale... »

Cotisation symbolique de 15 € en retour

Depuis sa création, l'association a aidé quelque 600 familles à retrouver un cadre de vie « disons normal. Que cela soit des chambres à coucher complètes, des tables, des chaises, de la vaisselle, etc. Nous sommes en mesure de fournir des produits et équipements neufs. Si nous avons encore quelques problèmes pour tout ce qui est électroménager, en revanche, nous avons beaucoup de mobilier mis à disposition », annonce Claude Frégeac.

Trop beau pour être vrai ? Le système semble bien rodé, à l'image du programme mis en place dans l'Aude également touché par les inondations en septembre 2018.

« Nous avons pu acheminer douze semi-remorques pour venir en aide à 330 familles. Nos programmes d'aide s'étalent sur la durée ; nous restons à l'écoute le temps qu'il faut. En contrepartie, nous demandons une cotisation de 15 euros par famille sinistrée lorsque les équipements sont livrés. Parfois, ce sont les mairies qui s'acquittent de cette cotisation symbolique. »

Deux semi-remorques prêts pour janvier !

Selon le responsable de Partagence, deux premiers semi-remorques pourraient être acheminées dans le Var dès janvier. Soit trente

tonnes de matériel pour une valeur de 150 000 euros.

Seul petit problème : l'aire de stockage. « Soit par le biais des collectivités locales ou par une entreprise, il faudrait que nous ayons une plateforme dédiée. Par exemple, il y a quatre ans à Nice, un entrepreneur nous avait mis à disposition un vaste local pour stocker le matériel, contre un reçu afin qu'il bénéficie d'une réduction fiscale. Nous sommes également en quête de bénévoles sur place afin de nous donner un coup de main à décharger. »

En attendant que les élus des communes sinistrées portent une attention à cette proposition d'aide, les particuliers peuvent faire une demande d'aide en ligne sur le site : www.partagence.org

PHILIPPE MICHON
pmichon@nicematin.fr

Quelques chiffres clés

■ Depuis sa création en 2014, l'association Partagence est déjà intervenue dans le secteur de la post-urgence sur l'ensemble du territoire national mais aussi à l'étranger. Ces programmes ont duré entre 11 et 16 mois.

► **Inondations dans l'Aude (octobre 2018)** : 330 familles bénéficiaires (12 semi-remorques acheminées).

► **Coulées de boue dans le Pas de Calais (printemps 2018)** : 10 familles bénéficiaires.

► **Incendies de forêt au Portugal (juin et octobre 2017)** : 60 familles bénéficiaires.

► **Inondations et Seine-et-Marne (juin 2016 et printemps 2018)** : 102 familles bénéficiaires.

► **Inondations dans les Alpes-Maritimes (octobre 2015)** : 90 familles bénéficiaires.

■ Depuis le mois de mai 2014, l'association présente le bilan suivant :

► 68 entreprises engagées et solidaires.

► 116 opérations de récupération de matériels et produits divers.

► 31 opérations de distribution.

► 86 tonnes de produits distribués.

■ **Association Partagence**, 47 rue de Douai, 75 009 Paris. - Téléphone : 01.40.13.93.83 - Net : www.partagence.org

GILLES CENERI
LE FROMAGER GASTRONOME



CENERI et Fils

Fromagers Affineurs

50 ANS
1969-2019

OUVERT AUX PARTICULIERS

GAGNEZ DU TEMPS, COMMANDEZ VOS PLATEAUX DE FROMAGES POUR LES FÊTES

Cocktail pour l'Apéro



Traditionnel fin de repas



Pour Offrir



Toute l'année
Ouvert de 8h00 à 17h00 en semaine
8h30 à 12h00 le Samedi

En décembre
Samedis 21 et 28 8h00 à 15h00
Lundis 23 et 30 8h00 à 17h00
Mardis 24 et 31 8h00 à 15h00
Dimanches 22 et 29 Fermés

169 Impasse des Figuiers à Roquebrune s/Argens (face à Mercedes) - Tel : 04.94.45.44.33